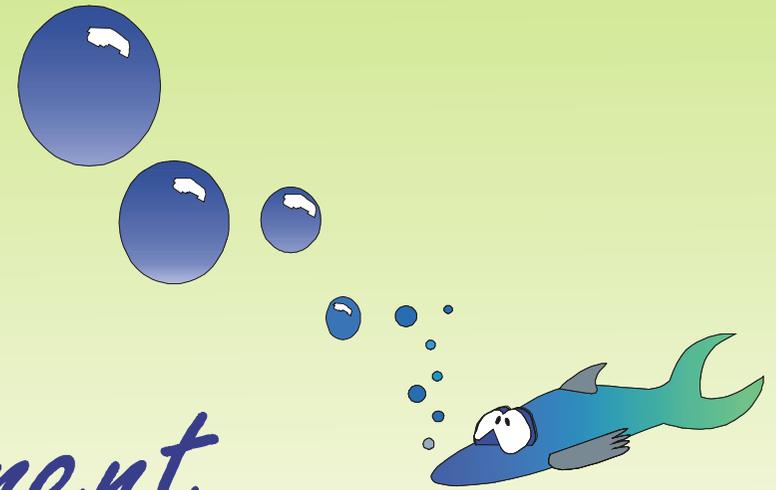


*Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
TARN AMONT*



Sommaire

Qu'est ce qu'un SAGE ?	page 3	Activités sportives et de loisirs liées à l'eau	page 72
Où se situe le SAGE Tarn Amont ?	page 5	Objectifs du SAGE	page 78
Quel périmètre pour le SAGE ?	page 6	Mesures et actions du SAGE	page 83
Qui fait partie de la Commission Locale de l'Eau ?	page 7	Volet qualité des eaux	page 84
Historique du SAGE	page 10	Volet aspects quantitatifs de la ressource	page 113
SAGE et DCE	page 12	Volet risques de crues et d'inondations	page 122
Portée juridique du SAGE	page 15	Volet milieux aquatiques	page 134
Organisation du document	page 17	Volet activités sportives et de loisirs liées à l'eau	page 166
Etat des lieux-diagnostic	page 19	Volet « s'organiser pour le SAGE »	page 180
Présentation des cours d'eau	page 20	Tableau de suivi des actions du SAGE	Page 190
Socio-économie du bassin	page 23	ANNEXES	page 199
Structures de gestion	page 26	1 – Annexes juridiques	page 200
Systèmes aquifères karstiques	page 27	qualité des eaux	page 201
Qualité des eaux superficielles	page 33	risques de crues et d'inondations	page 209
Eutrophisation	page 46	milieux aquatiques	page 220
Aspects quantitatifs de la ressource	page 49	activités sportives et de loisirs liées à l'eau	page 228
Risques d'inondations	page 53	2 – Lexique	page 230
Milieux	page 58	3 – Extraits de l'évaluation économique	page 241
		4 – Convention	page 245

Qu'est ce qu'un SAGE

Le S.A.G.E., document de planification

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) est un outil de gestion de la ressource, des milieux aquatiques et des usages de l'eau à l'échelle du bassin versant. Cet outil doit permettre, à partir d'une analyse concrète des problématiques du secteur, de définir des objectifs et des actions dans la perspective de développer une gestion cohérente des milieux aquatiques et d'assurer un développement durable des usages.

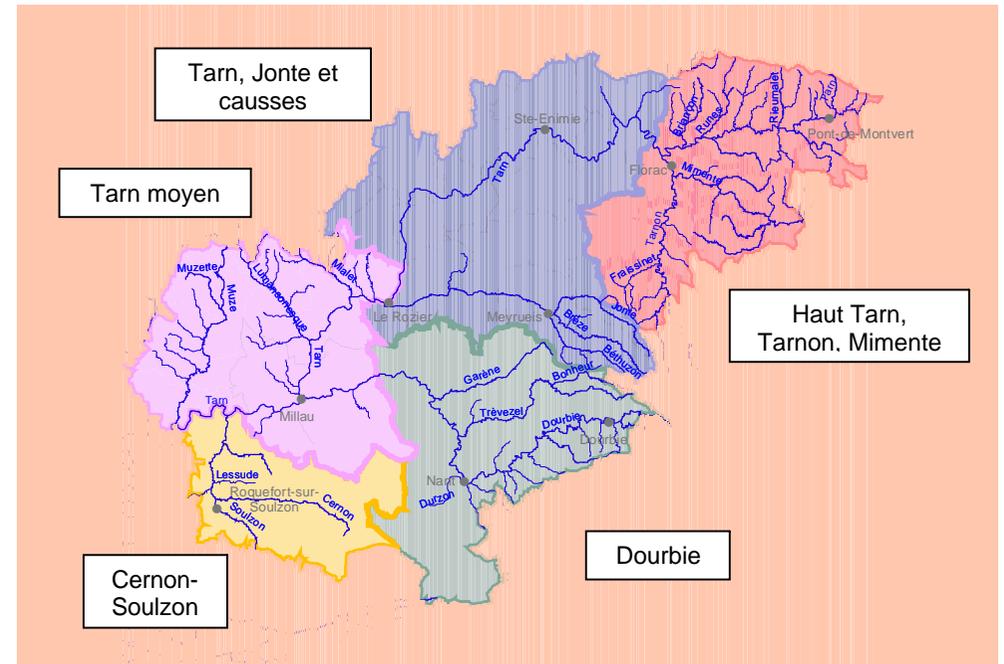
Une volonté commune des Collectivités Locales soutenues par l'Etat.

L'élaboration d'un S.A.G.E. sur le bassin versant du Tarn Amont est née d'une volonté des collectivités locales au travers du SIVOM Grand Site National des Gorges du Tarn et de la Jonte et des Causses et du Parc Naturel Régional des Grands Causses en collaboration étroite avec les communes non adhérentes à ces deux structures, les services de l'Etat, les usagers et socio-professionnels.

Après avoir arrêté le périmètre du bassin versant (arrêté inter préfectoral du 6 janvier 2000, une Commission Locale de l'Eau (C.L.E.), instance de concertation chargée d'élaborer le S.A.G.E., a été mise en place le 9 novembre 2000. Elle est composée de 52 membres, représentant pour moitié des élus, pour un quart des usagers, organisations professionnelles, associations, et pour le quart restant l'Etat et ses Etablissements publics.

Les acteurs du S.A.G.E.

Une démarche globale de concertation et d'information a présidé à la mise en place du schéma. L'ensemble des acteurs locaux liés à la gestion de l'eau a été associé à la démarche pour que celle-ci puisse aboutir et être fonctionnelle.



Commissions géographiques et thématiques

Pour mener à bien l'élaboration du S.A.G.E., la C.L.E. s'est appuyée sur :

- des commissions géographiques, au nombre de 5 (voir carte ci-dessus), où la population locale était invitée à venir apporter son avis et ainsi affiner l'état des lieux géographique sur les territoires suivants :
 - Haut Tarn, Tarnon, Mimente ,
 - Tarn, Jonte et Causses,
 - Tarn Moyen,
 - Dourbie,
 - Cernon-Soulzon.

- des commissions thématiques ont permis d'élargir la réflexion aux usagers ne faisant pas parti de la CLE. Ces commissions, au nombre de 4, ont travaillé sur la proposition d'orientations, objectifs et mesures sur les thèmes suivants :
 - qualité des eaux,
 - milieux aquatiques,
 - sports et loisirs liés à l'eau,
 - risques de crue et d'inondation, aspects quantitatifs de la ressource.

L'intérêt des usagers pour cette démarche de gestion locale de l'eau a permis à ces commissions d'être fructueuses et de faire avancer rapidement la CLE dans l'élaboration du SAGE.

Une étude a été lancée pour aider à l'élaboration du SAGE. Il s'agit d'une expertise économique et juridique du document. L'objectif de ce volet était double ; il s'agissait, sur le territoire du SAGE, d'estimer :

- le poids économique des différents usages liés à l'eau,
- la valeur du patrimoine lié aux usages de l'eau qui a permis de se faire une meilleure idée des « impacts » que pourraient avoir une dégradation, d'un point de vue qualitatif ou quantitatif de la ressource en eau (ou, éventuellement, des impacts économiques que pourraient entraîner une amélioration de la situation). La valeur du patrimoine permet d'apprécier l'effort financier consenti par le passé pour permettre les usages concernés.
- un bilan des dépenses publiques réalisées dans le domaine de l'eau sur les 10 années antérieures au SAGE (tant au niveau des investissements que des coûts de fonctionnement). Ces dépenses sont celles engagées par les collectivités locales et leurs groupements ainsi que celles des principaux financeurs.

Ces dépenses ont été rapprochées du coût du SAGE : évaluation des actions à réaliser dans les 10 ans à venir pour mettre en œuvre le SAGE (voir annexe : évaluation économique).

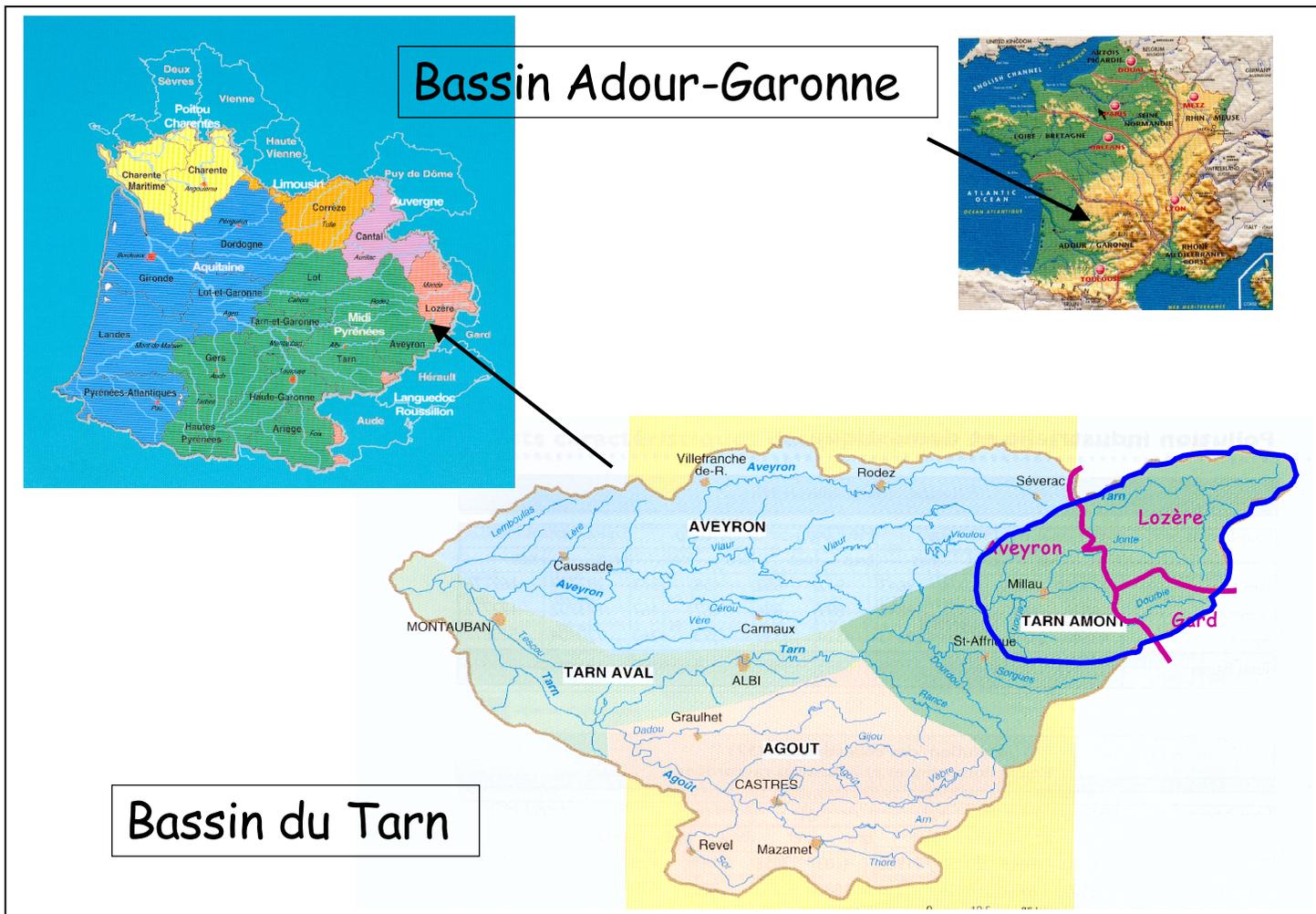
Ce travail a permis d'éclairer la CLE dans ses décisions et de répondre à la question de l'organisation financière et administrative pour la mise en œuvre du SAGE.

Une lecture juridique du document a également été réalisée.



Où se situe le SAGE

Tarn Amont?



Le bassin du SAGE Tarn Amont c'est 2700 km² — au sein du bassin du Tarn-Aveyron (bassin du Tarn : 6700 km², de l'Aveyron : 5300 km², de l'Agout : 3500 km²) qui fait lui-même parti du bassin Adour-Garonne. Les eaux du bassin du Tarn se déversent donc versant atlantique.

Quel périmètre pour le SAGE ?

2700 Km2

69 communes sur 3 Départements et 2 Régions

Région Languedoc-Roussillon :

- 31 communes en Lozère
- 6 communes dans le Gard

Région Midi-Pyrénées :

- 32 communes en Aveyron

Comprenac
 Creissels
 Dourbies
 Florac
 Fraissinet-de-Fourques
 Fraissinet-de-lozère
 Gatuzières
 Hures-la-Parade
 Ispagnac
 L'Hospitalet-du-Larzac

Le Rozier
 Les Bondons
 Les Vignes
 Mas-Saint-Chély
 Meyrueis
 Millau
 Montbrun
 Montjoux
 Mostuéjols
 Nant

Aguessac
 Barres-des-Cévennes
 Bédouès
 Cassagnas
 Castelnaud-Pegayrols
 Causse-Bégon
 Cocurès
 Compeyre

Paulhe
 Peyreleau
 Quézac
 Revens
 Rivière-sur-Tarn
 Roquefort-sur-Soulzon
 Rousses
 Saint-Beauzely
 Sainte-Enimie
 Sainte-Eulalie-de-Cernon
 Saint-Georges-de-Lévejac
 Saint-Julien-d'Arpaon
 Saint-Laurent-de-Lévezou
 Saint-Laurent-de-Trèves
 Saint-Léons
 Saint-Maurice-de-Ventalon
 Saint-Pierre-des-Tripiers
 Saint-Rome-de-Cernon
 Saint-Rome-de-Dolan
 St-André-de-Vézines
 St-Georges-de-Luzençon
 St-Jean-du-Bruel
 St-Sauveur-Camprieu
 Tournemire
 Trèves
 Vébron
 Verrières
 Veyreau
 Viala-du-Pas-de-Jaux

La Bastide-Pradines
 La Cavalerie
 La Couvertoirade
 La Cresse
 La Malène
 La Roque-Sainte-Marguerite
 La Salle-Prunet
 Lanuéjols
 Lapanouse-de-Cernon
 Laval-du-Tarn
 Le Massegros
 Le Pont-de-Montvert

